



Vos prestations Caf

Attestation de paiement

N° DOSSIER :
8051945 B

NOUS CONTACTER :
Nous téléphoner :

3230 Service gratuit
+ prix appel

Nous écrire :
Caf du Val de Marne
QUARTIER DE L'ECHAT
2 Voie FELIX EBOUE
94033 CRETEIL CEDEX
Tous nos contacts sur caf.fr

941

Madame CHONEY PALMO
1 RUE DES LAITIÈRES
94300 VINCENNES

Le 16/01/2025

Le directeur de la Caf du Val de Marne certifie que :
CHONEY PALMO, née le 15/05/1992

a perçu les prestations suivantes pour le mois de **décembre 2024** :

PRESTATIONS	MONTANT
Prime d'activité ¹	207,51 €
1. Éléments de calcul de la prime d'activité :	
- Montant forfaitaire : 622,63 €	
- Montant de revenu d'activité pris en compte : 949,77 €	

QUOTIENT FAMILIAL

décembre 2024 : 104 €

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf du Val de Marne.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).

La loi 78-17 « informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 160120251513 480005 AL
CY6 MAT 8051945 B -
PAGE 1/2 IDX B 1041101 V 941 -



8051945104110000000